

Sommaire

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

| Rubriques | Page |
|--|-------------|
| Billet de la rédaction | 2 |
| Gens d'ici | 3 - 11 |
| Culture | 12 - 17 |
| Brèves communales | 18 - 19 |
| Echos du Conseil municipal | 20 - 24 |
| Coopération au développement, aide sociale et humanitaire | 25 - 26 |
| Coin du lecteur | 27 - 31 |
| Petites annonces | 32 - 34 |
| Agenda | 35 |
| Informations communales | 36 |

Billet de la rédaction

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Votre *Coquille* n° 10, celle-là même que vous tenez entre vos doigts, désormais parée d'un habit de lumière qui sied admirablement, vous en conviendrez, à sa vocation de vous éclairer à propos de ce qui se passe à Vandoeuvres, vous convie à une balade qui vous mènera, de brèves communales en informations pratiques ou politiques, jusque dans le parc de la mairie où se prépare, pour ne pas écrire sa trame, l'événement musical et chorégraphique de votre été.

Pour en savoir d'avantage, ouvrez *La Coquille* et dégustez sa substantifique moelle !

Bonne lecture !

Nicolas Terrier

Gens d'ici

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Discuter avec Cédric Johner et visiter l'atelier de Vandoeuvres dans lequel ses montres sont conçues et fabriquées, donne envie de débiter son histoire par : « *Il était une fois...* ».

Les ateliers de Vandoeuvres

Outre Cédric Johner et son épouse, onze personnes travaillent depuis le mois de janvier 2000 au sein de l'atelier de fabrication de montres, sis à Vandoeuvres, route de Pressy.

Plusieurs corps de métier partagent ce lieu paisible : des bijoutiers, des mécaniciens et des horlogers, autant de mentalités différentes qu'il convient d'accorder, chacun sachant, néanmoins, qu'il n'est que le rouage indispensable d'une même mécanique. Seuls les outils traditionnels sont utilisés. Dans ce lieu, aucune place n'est laissée à la machine qui pourrait avoir la prétention de diriger l'homme.

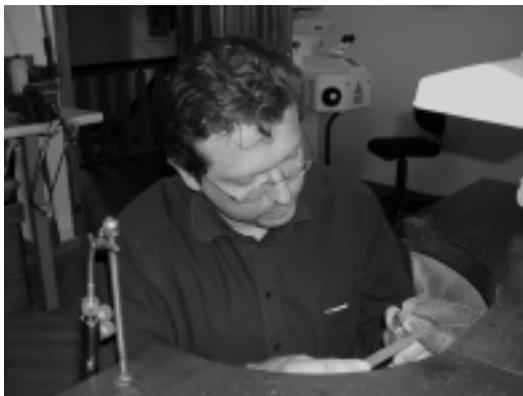
L'inspiration et le travail effectué seraient probablement différents si l'atelier était situé dans une zone industrielle. La beauté et le silence de la campagne de Vandoeuvres, les odeurs de vert et le rythme ponctué des saisons, contribuent, sans aucun doute, à asseoir la philosophie de travail de Cédric Johner : il importe que les artisans travaillent dans un lieu qui leur permette d'avoir la tranquillité et la qualité de vie nécessaires à réaliser des montres qui doivent refléter cet état d'esprit.

Cédric Johner

Joaillier de formation - de vocation serait-il plus juste de dire - puisque ce choix s'est imposé à lui à l'âge de treize ans, Cédric Johner crée des montres uniques et selon un savoir-faire traditionnel. Son concept vise à mettre

en avant l'artisanat dans son acception la plus noble, à lui redonner un sens, une âme.

Cédric Johner est indépendant depuis une dizaine d'années. Il y a six ans environ, il crée une forme originale de montre puis, avec ses économies, en fait réaliser quatre prototypes.



Il n'a aucun stand lorsqu'il se rend pour la première fois à la Foire de Bâle. Uniquement ses montres en poche. Pourtant, par l'intermédiaire d'un journaliste américain, il fait la connaissance d'un commerçant qui lui achète, dans un premier temps, deux montres qui sont mises en vente dans son ma-

gasin de New-York. Deux, puis dix, c'est au total trente-cinq montres qui lui ont été vendues.

Cédric Johner a refusé de vendre son concept à ceux qui ont voulu en faire l'acquisition mais qui n'auraient pas respecté sa philosophie. Ceci n'est pas surprenant. Cédric Johner a une conception si originale de son activité que les considérations financières resteront toujours subordonnées à son idéal.

L'année suivante, il souhaite disposer d'un stand à cette fameuse foire. Mais lorsqu'un nom n'est pas encore un label de qualité, se voir attribuer un stand par la Foire de Bâle relève plus de l'espoir que de la réalité. Néanmoins, aubaine ! il obtient une place à la suite d'un désistement.

De nouveau, toutes ses économies sont investies dans la fabrication de quelques montres. Cette prise de risque va s'avérer opportune. Et c'est encore une fois, indirectement, par l'intermédiaire d'un journaliste qui rédige un article sur ses créations, qu'il rencontre son actuel partenaire. L'accord est parfait. Le partenaire apprécie non seulement l'esthétique de l'objet, mais également l'idéal poursuivi.

Ainsi, quelques temps après, il s'installe à Vandoeuvres dans les ateliers qu'il occupe aujourd'hui et qu'il n'a aucunement l'intention de quitter, tant son équipe et lui se plaisent à travailler dans la commune.

A la question de savoir s'il a l'intention de s'agrandir, Cédric Johner répond que la fabrication de ses montres doit être maintenue à un nombre limité au-delà duquel il tomberait dans la production industrielle et perdrait la maîtrise de la fabrication.

Les montres

Les montres de Cédric Johner comportent tant de symboles qu'il est impossible d'échapper à la tentation d'en parler.

Dans son atelier, le langage spécifique lié à l'horlogerie retrouve un sens qu'il ne peut que perdre dans la production de masse, affirme-t-il. Alors, les boîtiers sont limés à la main, les fonds gravés de même, les pièces du rouage sont travaillées avec une admirable minutie. Ce travail respectueux qui ne prend pas uniquement soin de l'apparence donne au « tourbillon », au « chronographe rattrapant » ou à la montre « répétition-minute », une poésie à laquelle il n'est pas possible de rester insensible.

Même les sons, la petite musique devrait-on dire, qui peuvent être produits par les montres, chaque heure, chaque quart d'heure ou minute, sont différents d'une montre à l'autre.



Alors, de rappel à l'ordre, la montre décorant le poignet devient un objet précieux et Cédric Johner emmène celui qui la porte dans sa philosophie.

Enfin...

Donner au temps un autre rythme, celui qui s'oppose à la production de masse. Le métronome scande le mouvement du temps, celui de la nature et non des machines. Il a une autre forme, une autre image. Cédric Johner a fait du temps un allié.

Viviane de Witt

Auberge de Vandoeuvres - Danièle et Didier Jacquet

Inaugurée en 1970, date de construction de l'immeuble qui l'abrite, l'*Auberge de Vandoeuvres* a démarré avec M. Roland Hermitte aux fourneaux. Celui-ci quitta l'établissement à fin 1979 et officia notamment par la suite au *Bistrot du Gothard* à Chêne-Bougeries.

Alors qu'il travaillait chez le célèbre cuisinier Girardet à Crissier, Didier Jacquet fut approché par M. Jean de Toledo, alors membre du conseil municipal qui était à la recherche d'un nouveau chef pour son auberge.

Après une brève visite des lieux, Didier Jacquet et sa femme Danièle furent emballés par la situation de l'auberge et acceptèrent sans trop hésiter à reprendre l'établissement.

Dans la famille Jacquet, on est cuisinier de père en fils depuis quatre générations. Le grand-père de Didier avait lui-même ouvert le restaurant *Le Béarn* à Genève en 1943 et lui fit acquérir la renommée qu'il a encore aujourd'hui.

Français d'origine mais se considérant comme «vieux genevois» pour avoir séjourné la plus grande partie de sa vie à Genève, Didier Jacquet a suivi l'école hôtelière de Thonon-les-Bains pour travailler ensuite dans le restaurant de son grand-père. De 1975 à 1976, il fut employé dans l'établissement réputé aux trois étoiles *Lucas-Carton* de la Place de la Madeleine à Paris, pour s'embarquer l'année suivante dans la *Compagnie Paquet*; c'est ainsi qu'il officia aux cuisines des bateaux de celle-ci, sillonnant ainsi la Méditerranée et les mers du nord.

«Ce fut une expérience personnelle très enrichissante au plan humain, mais

plutôt décevante au plan culinaire» confie Didier Jacquet.

En 1978 et 1979, il travailla dans le temple de la gastronomie à Crissier, au département des viandes, avant de reprendre, le 1^{er} décembre 1979, «un samedi» précise-t-il, l'*Auberge de Vandoevres* à la destinée de laquelle il préside toujours.

Après un mois de travaux, Didier Jacquet rouvre l'Auberge en y donnant une nouvelle impulsion. Les box en bois meublant le restaurant et les lustres rococo sont remplacés pour offrir aux convives un cadre plus allégé et facilement modulable. Il engage du personnel et reprend en main cet établissement en tenant compte des contraintes imposées par la commune. Il doit, en effet, offrir un plat du jour et une carte simple dans la partie bistrot, pouvant donner libre cours à son art dans le restaurant.

En feuilletant l'album de photos souvenirs Didier Jacquet se rappelle qu'une des exigences de la commune était d'offrir au restaurant des plats sur des nappes vertes accompagnées de serviettes jaunes, aux couleurs des armoiries de Vandoevres. «C'était d'un goût discutable dit-il, nous avons progressivement remplacé cette ornementation.»

Quelques années plus tard, il a la chance de pouvoir racheter une partie des vins de garde du *Béarn*, lors de la retraite de son grand-père.

C'est ainsi qu'il dispose encore de quelques grands crus et vieux millésimes, tels, en vins de Bourgogne, un Corton Rapet 1967, ou, en vins de Bordeaux, des Château-Issan (Margaux, 3^{ème} cru classé) de 1958, 1964 et 1968, un Château Pape Clément (Graves, grand cru classé) de 1962, un Château Pontet Canet (Pauillac) de 1967, ou encore un Château Cos d'Estournel (Saint Estèphe, 2^{ème} cru classé) de 1958, qu'il vend à des prix défiant toute concurrence. Avis aux amateurs !

Didier et Danièle Jacquet, qui très tôt renonça à son métier d'institutrice, conduisent ainsi la barque au fil des années. Un léger rafraîchissement de l'Auberge est effectué au début des années 1990.

Interrogé sur les faits marquants de l'auberge, Didier Jacquet évoque quelques petits départs de feu dans l'établissement, heureusement sans grandes conséquences, contrairement à son voisin du *Cheval-Blanc*...

Didier Jacquet se rappelle, en parcourant l'album de photos dont quelques-unes immortalisent l'événement : «lors de la cérémonie du bouquet de la nouvelle salle communale, en 1986, j'ai dû préparer une collation pour les autorités communales et, comme les escaliers conduisant au sommet du bâtiment n'étaient pas installés, j'ai dû monter la nourriture et les boissons à l'aide de la grue alors en place.»

«Je me souviens aussi de l'inauguration de l'école en 1993, où j'ai dû confectionner six cents repas à la salle communale, poursuit-il.»

Il lui arrive de devoir remplir le bistrot et le restaurant lors de la fête des mères ou des fêtes de fin d'année. L'*Auberge de Vandoeuvres* peut accommoder le service de quarante couverts au restaurant, trente en terrasse et quarante au bistrot. Une belle salle en pierre au sous-sol permet également l'accueil de quatre-vingts personnes assises ou cent vingt à cent trente personnes debout.

Didier Jacquet, secondé en salle par son épouse Danièle, s'est spécialisé dans les poissons de mer qu'il sert au restaurant. Dans le bistrot, il a maintenu la tradition du plat du jour à midi, agrémenté de mets de brasserie. A noter qu'il est possible de commander le plat du jour par téléphone et de venir le chercher en cuisine.

L'*Auberge de Vandoeuvres* offre également à ses clients un service trai-

teur pour les repas ou réceptions à domicile.

Didier Jacquet a récemment accepté la lourde charge de fournir les repas à la cuisine scolaire de l'école communale. Ayant commencé il y a trois ans par fournir deux repas par semaine, il en sert aujourd'hui quatre par semaine, soit deux cents repas, ce qui représente cinquante repas par jour. Il les confectionne sous la supervision d'une diététicienne, afin de fournir l'apport nutritionnel adéquat aux chères têtes blondes de notre commune. «Il m'arrive certains jours de servir plus de quatre-vingts repas, précise-t-il.»

Il est également présent lors de la plupart des manifestations communales, que ce soit les promotions, ou le 1^{er} Août. Cette année, il assurera la restauration dans le parc de la mairie lors du spectacle d'été organisé par la commune.

L'Auberge est fermée le dimanche soir, le mardi soir et le mercredi toute la journée. Les autres jours, l'établissement est ouvert de 9 heures à 23 heures, environ.

Christophe Imhoos



Ed. Racine

L'Auberge de Vandoeuvres au début des années 1980



Thierry Bricchet

L'Auberge de Vandoeuvres aujourd'hui

Culture

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S



Commune de Vandœuvre
Parc de la Mairie

Paroles d'Ange

ou Le dit des jeux du monde

5 - 20 juillet 2002

Mise en scène
Pierre-Alexandre Jauffret

Interprétation
Anne-Claire Monnier
Pietro Musillo

**théâtre de
mouvements**

en plein air

**sur une musique
d'Arthur Honegger**

avec 50 figurants

ENTRETIEN AVEC PIERRE-ALEXANDRE JAUFFRET, CREATEUR ET METTEUR EN SCENE

Comment pouvez-vous définir le genre de spectacle que vous créez à Vandœuvres ?

Il s'agit d'un spectacle de théâtre muet sur une musique qui prend le rôle d'un texte narratif. Le public entend de la musique, voit des acteurs jouer toutes sortes de situations sur cette musique et les voit notamment utiliser des objets qui, par leur utilisation dans le jeu de scène, permettent la compréhension de l'action.

On pourrait peut-être comparer cela à un opéra muet où les chanteurs ne chanteraient pas une note mais où l'on entendrait uniquement les parties symphoniques sur lesquelles évolue le jeu d'acteurs.

A quel moment de votre carrière et pourquoi avez-vous pris la décision d'exploiter cette idée de théâtre muet ?

L'idée m'est venue il y a plus de dix ans en travaillant sur des mises en scène d'opéra. Je constatais que si j'essayais de dire quelque chose en supplément de ce que dit l'ouvrage, pour en dégager tel ou tel autre aspect ou pour actualiser une œuvre du passé, celle-ci se défendait souvent à travers son livret qui est le texte chanté. Comme je pense que la musique exprime souvent elle-même l'intériorité de l'action sans le moindre mot, j'ai donc souhaité supprimer les paroles afin d'être libéré dans mon travail de metteur en scène. Ainsi j'ai eu envie de réaliser des spectacles sur des partitions symphoniques parce qu'elles n'ont pas de livret. Cela me permet d'ailleurs d'explorer certains sujets tabous car cela laisse au public la liberté d'y mettre

les mots qu'il veut. J'ai monté au *Grütli* l'année passée un spectacle d'essai avec la même conception qui avait pour thème le non dit entre l'homme et la femme dans le couple ; dans le spectacle de Vandœuvres, il s'agit des anges, des esprits, de la mort, de l'affrontement entre le Bien et le Mal. Toutes ces choses ont de la difficulté à être exprimées avec des mots, cependant le muet permet d'explorer ces sujets avec subtilité car il offre au public une souplesse d'interprétation et en ajoutant de la musique par-dessus, cela donne toute la profondeur de l'expression théâtrale.

Quels sont les éléments déterminants qui vous ont conduit à soumettre aux autorités de Vandœuvres le projet que vous réalisez actuellement ?

C'est la nature, qui est une matière avec laquelle je n'avais encore jamais travaillé. J'ai fait des spectacles en plein air dans des arènes ou dans des lieux extérieurs avec des tréteaux, mais en réalité c'était avec des conventions théâtrales que connaît le public. Ici, en pleine nature, il fallait inventer un code de représentation avec ce lieu comme on écrirait du théâtre sur une page blanche. Tout devenait alors possible. C'est ainsi que j'ai pensé à un spectacle conceptuel en donnant un rôle théâtral au parc, celui de la nature cosmique, et en écrivant un synopsis qui traite de la relation entre l'homme et cette dernière. Je pars du principe que la nature renferme le secret divin de la création. Le parc de la mairie de Vandœuvres, à l'état brut, utilisé comme lieu de spectacle, nous replace dans notre essence originale et animale parce que nous sommes un élément de la nature. Cela crée un contraste entre le spectacle et le parc et c'est cela qui m'a beaucoup inspiré. Voilà déjà une belle dimension théâtrale.

Que répondez-vous à celui qui entend parler de *Paroles d'anges* et vous demande ce qu'il va voir ?

C'est un spectacle qui nous parle de chacun d'entre nous, parce qu'il traite la relation entre le monde de l'au-delà et celui des vivants. C'est aussi l'histoire d'amour entre un homme et une femme qui réalisent leur couple grâce à la mort. C'est surtout un spectacle conceptuel où je place le public dans une autre convention que celle qu'il a l'habitude de pratiquer au théâtre. Ici, le public n'est pas seulement spectateur, il est aussi interprète de ce qu'il voit et de la musique qu'il entend. Pour moi, le théâtre est cette substance éthérée qui passe entre le jeu de scène et la salle. Pour cela, j'ai voulu utiliser la langue du public d'aujourd'hui, celle de l'audiovisuel que nous pratiquons tous.

Je pense que le parc de la mairie de Vandoeuvres, qui n'est pas un théâtre pour commencer, va permettre au public de se disposer dans d'autres conventions que celles du théâtre habituel et d'entrer dans ce rôle que je lui donne. Autant ce spectacle peut être énigmatique, autant mon rôle à moi est celui d'apporter, sur sa longueur, les réponses à ses énigmes, pour que le public puisse les interpréter et sortir rempli de son message.

Propos recueillis par Michel Hagmann

Présence quotidienne de Vandœuvres à Expo.02

Savez-vous quelle est la signification d'onomastique ? C'est le nom donné (du grec *onoma*) à l'étude des noms propres.

Onoma c'est aussi le nom choisi par «l'arteplage» d'Yverdon pour permettre aux visiteurs de découvrir les communes suisses. Le pavillon du *pays des noms et des lieux* invite à un passionnant voyage de découverte.

Le parcours s'établit en fonction des similitudes de noms quelquefois insolites entre les localités. Des scientifiques ont effectué une recherche étymologique sur les noms de toutes les communes suisses, et 42 réalisateurs ont tourné des portraits filmés dans 600 communes. Ainsi 143 films ont vu le jour. Ils illustrent, par leur singularité, les racines historiques de la diversité des communes suisses. Ils créent aussi un lien invisible généré par la parenté des noms d'une part et le quotidien des gens vivant dans ces localités d'autre part.

Ces voyages de découverte entraînent le spectateur au fil d'itinéraires sillonnant le pays. Ces excursions sont autant de visites éclair audiovisuelles. Les films établissent des similitudes originales et dressent des communes suisses un portrait vivant et contrasté.

Vandœuvres a eu la chance de participer au tournage de l'un de ces films. Une communiera, Madame Laetitia Schweizer née Garance, qui s'était mariée dans une somptueuse robe blanche à la mairie de Vandœuvres, a eu l'heur d'être retenue comme «héroïne» d'un des courts-métrages choisis pour Expo.02. C'est donc quotidiennement et en continu qu'il est possible de visionner un petit morceau de la vie de chez nous et d'entendre que *Vindobriga*, composé de *vindos*, blanc, brillant et de *briga*, le mont, puis le château, le bourg, avait donné naissance en gaulois à «château» ou

«bourg blanc» devenu Vandœuvres.

Un portrait de la Suisse basé sur des noms de lieux est ainsi brossé. On peut voir, entre autres, *Les fondateurs inconnus*, *Carrefours et places*, *Les anciennes eaux*, *Les points de vue*, *Baies buissons et épines* et, grâce à «vindos» *Le blanc*. Trois communes prennent place dans cette dernière catégorie : Champtauroz (VD), Ergisch (VS) et Vandœuvres (GE).

Allez donc découvrir cette présence de notre commune qui vous surprendra et vous réjouira ! Vous comprendrez ainsi pourquoi je préfère comme définition onomastique de Vandœuvres : «Lieu clos de la Fontaine de Venus» même si elle est moins étymologique que «bourg blanc». Vous admettrez alors qu'elle correspond mieux au portrait choisi par Expo.02 !

Janine Hagmann

Brèves communales

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

CONCERT AU TEMPLE DE VANDOEUVRES

Le 26 juillet à 18 heures Veronica Chacon, mezzo-soprano, donnera un concert sérénade au temple. Cette enfant de Vandoeuvres sera accompagnée au piano par Jérôme Royet.

Prix des billets : Fr. 15.-

BIBLIOTHÈQUE

Dès la rentrée scolaire 2002, une bibliothèque sera à la disposition des enfants de Vandoeuvres à l'initiative de Mesdames Flavia Cogne et Claire de Haller qui comptent, à l'avenir sur le soutien d'autres parents susceptibles d'offrir des livres neufs ou anciens. Ceux-ci peuvent d'ores et déjà être déposés dans la nouvelle bibliothèque sise au rez-de-chaussée de l'ancienne école, face à la classe de 1^{ère} enfantine. La mairie, qui soutient ce projet, a fait entièrement repeindre et réaménager ce local.

Pour plus d'information prière de vous adresser à Mme Flavia Cogne (022 750 01 40) ou à Mme Claire de Haller (022 750 17 03).

TENNIS CLUB DE VANDOEUVRES (TCV)

Les travaux de réfection du TCV auront lieu du 24 juin au 15 juillet 2002, période durant laquelle les courts seront inaccessibles. Il sera procédé au changement de leur revêtement afin d'améliorer les conditions de jeu. La commune remercie d'avance les utilisateurs de leur compréhension.

CHEMIN DE LA BLONDE

Les mesures de ralentissement opérées sur ce chemin tardent malheureusement à être finalisées à cause d'un manque de coordination entre les différents intervenants.

Des raisons techniques justifient la pose du revêtement final en septembre. Les différents éléments mobiliers tels que potelets, bornes et poteaux de signalisation trouveront très prochainement leur place.

Il est rappelé qu'il est interdit de rouler ou de stationner sur les cheminements piétonniers, que l'automobiliste qui se trouve devant un obstacle doit la priorité à celui qui est engagé en sens inverse et que le chemin des Buclines bénéficie, comme par le passé, de la priorité de droite.

CIMETIÈRE

Ainsi qu'annoncé dans le dernier numéro de *La Coquille*, le nouveau cimetière a été inauguré et son columbarium est dorénavant utilisable – des tombes ne pourront y être creusées que dans quelques années.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de vous exposer la réflexion qui a guidé l'aménagement de ce parc sylvestre. Nous vous invitons maintenant à le découvrir et à vous y promener.

EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS des 1^{er}, 2 et 3 NOVEMBRE

L'exposition des artistes et artisans aura lieu dans les combles de la nouvelle école. Elle sera agrémentée par la présence d'une délégation de Satulung (Roumanie) qui exposera son artisanat et donnera une ou deux représentations folkloriques au centre communal.

ÉPICERIE

La gérante de l'épicerie-salon de thé, Madame Florence Goretta a donné son congé. Elle sera remplacée par Monsieur Leonhard Bernard qui reprendra le commerce le 1^{er} août prochain.

Catherine Kuffer

Echos du Conseil municipal

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Le Conseil a tenu séance les 25 mars et 29 avril 2002.

Séance du 25 mars

Les débats ont à nouveau essentiellement porté sur le Groupement Intercommunal de Compostage d'Arve-Lac (GICAL). L'exécutif a informé le conseil de sa rencontre avec le comité du GICAL au cours de laquelle il a transmis les exigences de la commune, à savoir : l'abandon de la méthanisation, une zone d'apport limitée aux communes d'Arve-Lac ainsi que l'insertion d'une clause de non-nuisances olfactives. L'exécutif espère que le GICAL tiendra compte de ses doléances lors de la préparation d'une convention à conclure entre le GICAL et la commune visant à mettre un terme au différend. Les membres du conseil évoquent notamment la question de savoir qui a la compétence de signer un tel accord et de connaître la position de l'ASVA, association constituée pour la défense des habitants de Vandoeuvres dans le cadre de ce projet. La viabilité du GICAL est une nouvelle fois discutée, ainsi que des solutions alternatives possibles, la taille des bâtiments à construire, sans compter le coût du projet qui est évalué aujourd'hui à neuf millions et qui intéresserait les Services Industriels Genevois (SIG).

Après un long échange de vue entre l'exécutif et le conseil municipal, ce dernier prend finalement acte que la convention évoquée plus haut est en discussion et reçoit l'assurance de l'exécutif que sa dernière mouture sera présentée au conseil lors d'une prochaine séance.

Les travaux des commissions sont ensuite examinés. Monsieur Nicolas Terrier, président de la commission information et communication fait part, aux membres du conseil, du changement de couverture de la *Coquille* dont chaque lecteur aura désormais pu apprécier le

nouveau *look*.

Monsieur Thierry Pradervand, président de la commission routes, circulation et canalisations, évoque le projet d'aménagement du centre du village. Celui-ci a fait l'objet d'une nouvelle proposition de la part l'office cantonal des transports et de la circulation (OTC) de créer trois mini-giratoires, à titre d'essai. Il indique aussi que la commission a débattu de la demande des Transports Publics Genevois (TPG) de supprimer l'îlot se trouvant à l'angle des routes de Meinier et de Pressy. L'exécutif informe qu'il a adressé une demande formelle à l'OTC pour la création de ces giratoires. Les ingénieurs suivant actuellement le dossier doivent être approchés pour discuter de ce réaménagement, lequel devrait comprendre un seuil de ralentissement à l'entrée du village et une légère oreille dans le virage (côté ville). Le Conseil municipal demeure donc dans l'attente des consultations de l'Exécutif avec les services concernés, avant la mise en route de cet aménagement tant attendu par la population.

Dans le cadre de la commission école et sport présidée, par Madame Véronique Christe, il est décidé, après discussion, que l'apéritif habituel servi par l'APEVAN (l'association des parents d'élèves de l'école de Vandoeuvres) lors des promotions sera maintenu dans le préau de l'école. Par ailleurs, un bilan de l'Escalade 2001 est tiré, relatant notamment la répartition des tâches entre les instituteurs, l'APEVAN et les pompiers dans le cadre de l'organisation de cette manifestation.

Madame Elizabeth Gampert fait ensuite rapport des travaux de la commission coopération au développement, aide sociale et humanitaire. Le débat qui s'ensuit porte essentiellement sur l'éventuelle venue d'un groupe folklorique roumain pour donner un concert dans notre commune. Une décision sera prise à une date ultérieure.

La présidente de la commission culture, loisirs, manifestations communales et troisième âge, Madame Gabrielle Gourdou-Labourdette, fait ensuite part des points débattus. C'est l'occasion pour le conseil municipal de prendre connaissance de l'état d'avancement du projet de spectacle en plein air de cet été. L'aspect financier est naturellement discuté. Les conseillers sont encouragés à rechercher activement des personnes susceptibles de soutenir financièrement cette manifestation. Le spectacle sera adapté aux fonds disponibles afin d'éviter tout déficit trop important. Madame l'adjointe Catherine Kuffer précise que des gradins pouvant accueillir deux cent cinquante personnes seront prévus, lesquels seront installés face au petit bois, à proximité desquels se trouvera la traditionnelle tente utilisée lors des promotions. Le spectacle durera soixante minutes et débutera à vingt-deux heures. Des billets combinés repas et spectacle sont envisagés.

Sous le point «Propositions du maire et des adjoints», l'ouverture de nouvelles classes est évoquée, ainsi que les heures d'ouverture du jardin d'enfants. La subvention communale est discutée à ce propos, ainsi que l'éventuelle augmentation de la participation des parents qui pourrait s'élever à Fr. 250.-. L'exécutif indique qu'il présentera prochainement un projet permettant de créer deux nouvelles classes dans l'ancienne école.

Séance du 29 avril

Le Conseil a procédé à l'analyse des résultats du compte de fonctionnement 2001 présentés par le président de la commission administrative, financière et juridique, Monsieur Jean-Philippe de Toledo.

Il relève principalement que les revenus ont avoisiné les dix millions de francs, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation serait due à la venue de contribuables supplémentaires qui, sans être de très gros contribuables, sont de « bonne qualité.» Le

président souligne également l'augmentation des charges de 14 % par rapport à 2000, correspondant au budget fixé. Il conclut que les dépenses sont sous contrôle grâce à la bonne gestion de l'exécutif. Après discussion, il est décidé de l'ouverture de la commission administrative, financière et juridique à tous les conseillers et d'accueillir la proposition d'y prévoir des présentations des présidents de commissions sur leurs projets pour l'année suivante. Ceci leur permettra d'avoir des précisions sur la part du budget qui leur est attribuée.

Par quatorze voix pour, zéro contre et une abstention, le conseil municipal approuve le compte-rendu financier de l'exercice 2001. Le compte d'investissements est également approuvé, ainsi que le bilan au 31 décembre 2001. Le conseil municipal accepte à l'unanimité les crédits budgétaires et supplémentaires 2001.

Il est procédé ensuite à la désignation du bureau pour la période courant de juin 2002 à mai 2003. Sont élus : en qualité de président du conseil municipal, Monsieur Christophe Imhoos, en qualité de vice-président, Monsieur Pierre Bosset, et Madame Véronique Christe comme secrétaire, à l'unanimité, avec remerciements aux conseillers qui en ont accepté la charge.

Avant de procéder à l'examen des autres rapports de commissions, les communications du maire et des adjoints sont discutées. Est débattue la création d'éventuelles nouvelles classes scolaires en vue de répondre au besoin, lequel pourrait se faire sentir plus rapidement que prévu. La commission bâtiments est chargée d'examiner la question aux fins de proposer l'éventuelle ouverture d'un crédit d'étude.

Dans le cadre de la commission culture, loisirs, manifestations communales et troisième âge, il est rappelé que la sortie des aînés aura lieu à Morat,

dans le cadre d'Expo.02. Ceux-ci seront accompagnés et encadrés par un certain nombre de conseillers municipaux. S'agissant du spectacle d'été en plein air, Mme le Maire précise qu'un habitant de la commune a fait un don de Fr. 5'000.- et qu'un autre offre le buffet de la première représentation.

Le reste de la séance du conseil est à nouveau consacré au GICAL, plus particulièrement au projet de convention évoqué à la précédente séance. Ce document est âprement discuté. Certains membres du conseil soulignent les faiblesses du contenu de ce projet d'accord qui, en l'état, protège insuffisamment les intérêts de la commune. Un conseiller relève notamment de grandes différences, au détriment de la commune, dans les termes utilisés pour les engagements respectifs de celle-ci et du GICAL, lequel demeurerait souverain dans la suite des opérations. Il est finalement décidé de prévoir, dans un premier temps, une discussion avec le comité du GICAL sur l'avenir du projet, pour examiner, ensuite, le projet de convention lui-même. Le comité du GICAL sera dès lors entendu dans le cadre de la commission de l'aménagement du territoire.

Une dernière discussion retient encore le conseil sur la venue du groupe folklorique roumain, évoquée lors de la précédente séance. Les conditions de leur accueil et prise en charge sont discutées. Par onze voix pour, zéro contre et trois abstentions, le conseil municipal décide d'accueillir le groupe folklorique de Satulung, composé de vingt-cinq à trente personnes pendant quatre jours, début novembre, à l'occasion de l'exposition des artistes et artisans.

Mme le Maire invite enfin les conseillers à consulter le site Internet de la commune qui est régulièrement mis à jour, à l'adresse suivante : www.vandoeuvres.ch.

Christophe Imhoos

Coopération au développement, aide sociale et humanitaire

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

***Plainpalais Accueil* ou les «fleurs» de Françoise Spahr**

Tous les dimanches soirs *Plainpalais Accueil* ouvre ses portes au 20, route des Acacias pour accueillir les plus démunis de Genève et des environs.

Près de deux cents personnes se pressent dans leurs locaux, sachant y trouver accueil et réconfort ainsi qu'un excellent repas chaud préparé chaque dimanche par un groupe différent.

La commune de Vandoeuvres, par l'intermédiaire de sa commission coopération au développement, aide sociale et humanitaire prépare et sert régulièrement depuis plusieurs années des repas pour cette association.

A l'origine de *Plainpalais Accueil* il y a un phénomène social et une personne.

Le phénomène, c'est l'apparition d'un nombre croissant de naufragés de l'existence : chômeurs, toxicomanes, jeunes squatters, jeunes en rupture avec leurs parents, personnes âgées démunies financièrement et moralement. Plus récemment et de plus en plus, des femmes seules, des familles désemparées, des réfugiés fuyant l'horreur dans leurs pays d'origine.

La personnalité c'est Françoise Spahr ancienne hôtesse d'*Air France*, mère de trois enfants, débordante d'énergie et depuis toujours impliquée dans l'humanitaire.

«J'ai réalisé il y a 9 ans, me dit-elle, qu'il n'y avait rien à Genève le dimanche pour les sans abris. Pour moi c'est un acte concret de charité. Tout est rendu possible grâce à une équipe de bénévoles qui sont des gens fantastiques.»

Plainpalais Accueil se veut apolitique, ouvert à chaque personne désireuse de s'investir, sans étiquette religieuse même si sa philosophie, fondée sur la spiritualité de saint Vincent-de-Paul, est sa ligne conductrice : «Il faut toujours donner des fleurs avant le pain », ce qui en fait signifie ACCUEILLIR, ECOUTER, AVOIR DES TABLES FLEURIES et des repas aussi bons que ceux que nous préparons pour nos amis les plus chers. Dire bonjour, appeler les gens par leur nom, traiter les sans-abri comme des individus, c'est aussi leurs redonner une dignité.»

En guise de conclusion : « Un très grand MERCI à Vandoeuvres et continuez de vous intéresser à ce que nous essayons modestement de faire. »

Cyril de Uthemann

Si vous voulez aider *Plainpalais Accueil*, prenez contact avec sa responsable, Madame Françoise Spahr, 7 ch. du Moulin-de-la-Grave 1285 Avusy. ☎ 022/756 15 62 - CCP 12-45803-5 GE.

Coin du lecteur

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Coquille n° 9

Monsieur le Rédacteur en chef,

N'ayant pas trouvé les coordonnées de votre rédaction (à laquelle vous invitez le lecteur à adresser ses éventuelles remarques), je m'autorise à confier ces quelques lignes aux bons soins des autorités communales.

C'est pour vous dire le plaisir toujours constant que je prends à la lecture de votre « Coquille » - qui sait déjà créer, à sa neuvième parution, la nostalgie en faisant le choix d'une nouvelle maquette fort séduisante – ceci tout particulièrement dans les premiers jours du printemps.

Une fois encore, votre publication salue une des grandes causes que le département dont j'ai la charge s'efforce de promouvoir.

Après un hommage vibrant rendu à l'agriculture et à ses productions il y a une année, c'est la politique de la mobilité, bien sûr dans le respect du développement durable, qui est mise en exergue.

C'est donc avec plaisir que je vous confirme ici que la Fondation des Parkings (que j'ai l'honneur de présider) a porté un intérêt tout particulier à la présentation du projet enthousiasmant qui lui a été fait par l'un de ses membres, également domicilié sur le territoire de votre Commune, consistant à tirer profit des ressources de votre sous-sol.

Je dois cependant vous confesser que, quant à la localisation de l'ouvrage, nous aurions préféré, de façon à rappeler le caractère agricole de la Commune de Vandœuvre, le mettre en relation avec la biomasse ce qui aurait permis de tirer judicieusement parti de la production de CO2 dégagée par une telle installation qui aurait été aisément valorisable en raison des progrès réalisés en matière de filtres.

Cette possibilité impliquant une technologie analogue à celle de la méthanisation, il nous apparaît plus sage d'y renoncer, à regrets.

L'emplacement central choisi a finalement séduit les membres du conseil de la Fondation des Parkings et nous nous réjouissons, une fois passées les quelques formalités administratives liées à la procédure d'autorisation, de pouvoir bientôt, en compagnie de la rédaction de la Coquille, donner le premier coup de pioche.

En vous réitérant mes sincères félicitations pour votre publication, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Robert Cramer

Un parking d'échange à Vandœuvres

Diab! On savait notre Conseil municipal dynamique, mais alors là il nous en met plein la vue ! Quelle audace tant urbanistique que politique. Politique d'abord, car qui osera dire à l'avenir - comme ceux du dehors qui voudraient bétonner notre commune – que nous sommes des privilégiés égoïstes ?

Urbanistique ensuite. Encore que là je trouve que ce projet « prometteur » manque de souffle, d'envergure, de vision futuriste. Quoi, s'en tenir à environ 300 places alors que Vandœuvres draine tout un trafic de pendulaires ? Alors que la foule de voitures parkées au-delà de Genève-Plage démontre déjà que le futur parking d'échange du Port-Noir jouera à guichets fermés ?

Et puis, pourquoi le seul tunnel venant de la route de Choulex ? C'est insuffisant ! Ca ne réduirait pas de manière notable le trafic sur la commune. Il faut absolument compléter ce projet par l'étude d'un second tunnel qui, de la route de la Capite passerait sous la colline, desservirait le parking tout en se joignant au tunnel de Choulex. Et qui, aussi et surtout, passerait sous le village pour ressortir à la hauteur du giratoire de la route de Vandœuvres-Cologne. Alors là, la tranquillité reviendrait au centre de la commune.

Et, vision plus lointaine encore, ces tunnels liés formeraient l'esquisse d'une généreuse jonction avec la future Traversée de la Rade aboutissant à La Gradelle. Ainsi, on offrirait de Jussy à Hermance, - via La Capite, non seulement un parking d'échange digne de ce nom, mais encore un réseau de voies rapides reliant les deux rives. Tout en respectant les critères de l'Agenda 21.

Ceci dit, je trouve merveilleuses les idées d'offrir un café-croissant à l'inauguration du parking et de prévoir une séance d'information (avec ou sans café-croissant !) à laquelle tous les habitants de la commune seront conviés. Pour faire avancer les choses, il faut fixer des délais. On ne va pas à la pêche au gros du jour au lendemain. Je propose donc que la séance d'information soit fixée au printemps prochain, plus précisément au 1^{er} avril.

Je n'ai pas pu résister à votre appel « Nous sommes à votre écoute » ni à l'article (que j'ai d'abord cru sérieux !) sur le parking. J'y ajoute mon grain de sel.

J'en profite pour féliciter la rédaction de la Coquille tant pour ses articles et ses informations, que pour sa persévérance (je sais d'expérience combien il en faut dans ce genre d'exercice !)

Armand Bossard

Monsieur,

Dans votre billet de la rédaction du N° 9 du printemps 2002 de La Coquille, vous sollicitez les remarques des lecteurs. Je vous les donne.

Couverture de La Coquille : C'est une réussite.

Information et communication : Fort bien de dire que Vandœuvres développe sa présence sur Internet et de citer l'accessibilité des procès-verbaux des pléniums du Conseil municipal sur la toile. Mais si vous aviez songé à indiquer l'adresse du site : www.vandoeuvres.ch, cela aurait été encore mieux.

Aménagement : Je prends la longue description d'un parking d'échange sur la commune de Vandœuvres pour ce qu'elle est certainement : un « poisson d'avril ». c'est réussi ; d'abord on y croirait presque. On s'étonne seulement un peu de l'unanimité qu'il suscite et finalement on se pince pour voir si on ne fait pas un horrible cauchemar. Heureusement, les photos vous trahissent. Mais si ce n'est par hasard PAS un « poisson d'avril », on ne peut que s'étonner de la bêtise incommensurable d'un tel projet qui, s'il est réel, ne verra certainement, et je l'espère bien, jamais le jour.

Echos du Conseil municipal : J'ignorais que le Conseil municipal de Vandœuvres se réunissait le dimanche. On n'arrête pas le progrès : pas de temps à perdre. Mais la consultation du site www.vandoeuvres.ch dissipe les illusions. Il s'est bien réuni le lundi 18 février 2002 et non le dimanche 10. Ouf... faire travailler nos élus le dimanche...

Continuez, c'est bien. Malgré ces petites « coquilles » vous êtes sur la bonne voie. Avec mes meilleures salutations.

Claude Guignard

Sortie des Aînés du 5 juin

Mesdames et Messieurs,

Ce petit mot pour vous remercier pour la magnifique excursion que vous nous avez offerte. Grâce au dévouement de toute l'équipe de la Commission "culture, loisirs et 3^{ème} âge", tout s'est parfaitement déroulé : départ des trois cars à l'heure, arrêt pique-nique cafés et croissants (délicieux) à Bavois.

Assis dans le 1^{er} car avec Catherine Kuffer comme « guide » nous sommes arrivés à l'heure à l'artepilage pour attraper le bateau de 10h45 pour lequel vous aviez eu la sagesse de prendre les réservations pour visiter l'imposant monolithe. Nous avons été éblouis par la magnifique peinture de la bataille de Morat en 1476. Auparavant M. Hagmann nous avait rafraîchi la mémoire en résumant d'une façon très divertissante ces fameuses batailles.

Après un bon repas au restaurant Schiff am See, nous avons apprécié de pouvoir visiter sans souci de réservation le site Blindekuh. Nous avons bien ri à nous promener dans le noir, éviter les obstacles et même boire un verre.

Bien que l'après-midi ait été bien arrosé (par le ciel) nous avons continué à découvrir les sites – moins spectaculaires – et une partie de la belle ville médiévale de Morat, avant de repartir, comme prévu à 17h. Le chauffeur nous a conduits tout en douceur, mais sans lenteur.

Encore un grand merci à tous les G.O. pour cette belle « course d'école » des aînés. Il s'agissait de ma première sortie avec votre groupe, mais certainement pas la dernière. Avec mes meilleures salutations.

Eveline Andreina

Mesdames et Messieurs les Organisateurs,

Ce mot pour vous remercier pour la magnifique journée que vous nous avez offerte à l'Expo.02 et qui était parfaite.

Merci aux personnes qui étaient nos guides, particulièrement au Monsieur du bus n°2 pour ses explications et conseils clairs et nets.

Merci pour le délicieux repas très bien servi. Félicitations pour le choix du restaurant et son service.

Merci à toutes les personnes qui ont donné toute leur journée aux aînés de Vandoeuvres. Sincères amitiés

Madame et Madame Gabriel Nachon

A l'attention de Madame Catherine Kuffer

*J'admirais votre sourire,
Ce mercredi apprécié,
Où les « Aînés » ont pu venir
Avec vous festoyer !
C'est toujours un grand plaisir
Pour les « Croûtons » de s'éclater
Et ainsi de pouvoir jouir,
Tout émus de se rencontrer*

*Nous apprécions vos talents
De fine Organisatrice,
Votre chaleureux Entregent
Qui n'est pas du tout factice.*

*Je viens pour vous remercier,
Vous et vos collaborateurs,
De si bien savoir concocter
De si bons moments de Bonheur !*

Isidore Bonstein

*A Madame le Maire,
Aux membres du de la Municipalité de Vandoeuvres,*

Permettez-nous de vous exprimer par ces quelques mots notre vive reconnaissance pour la belle sortie que vous avez organisée pour les aînés de la commune à Expo.02 à l'artelage de Morat. Vous nous avez fait profiter d'un très beau voyage, d'un repas dans le meilleur des hôtels et ainsi donné l'occasion de visiter un site fort intéressant. Cette nouvelle initiative en faveur des aînés nous touche beaucoup et ces lignes vous en expriment pour ce qui nous concerne, notre vive reconnaissance.

Recevez, Madame le Maire, Mesdames et Messieurs le membres du Conseil municipal, nos chaleureux remerciements.

Evelyne et John Alexander

Merci, grand merci à vous tous pour cette journée des Aînés à l'Arteplage de Morat.

*Vous qui avez eu l'idée... et le bon choix,
Vous qui fîtes face à l'affluence en organisant un « café-croissants » forain sur le parking du restauroute de Bavois avec la complicité du soleil,
Vous tous qui nous accompagnèrent très aimablement, nous facilitèrent la tâche (billets, réservations, conseils avisés) et nous offrirent un impeccable repas dans la belle ambiance de l'hôtel Schiff.*

Recevez tous nos chaleureux remerciements.

Madame et Monsieur. A. Bossard

Petites annonces

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S



Encadrer des enfants de 4 à 12 ans, 2 heures par jour, ça vous intéresse?

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire cherche

des collaboratrices et des collaborateurs

pour effectuer des remplacements
ou pour devenir animateurs / trices parascolaires

Nous proposons

- 2 heures de travail les jours d'école de **11h30 à 13h30** pour encadrer les enfants de l'école primaire
- repas de midi payé

Nos conditions

- avoir 18 ans révolus
- être de nationalité suisse ou posséder un permis C
- avoir une bonne formation générale (CFC ou équivalent)
- maîtriser la langue française (parlée et écrite)

Cet emploi exige la capacité et la volonté de travailler activement en équipe avec des enfants. En fonction des besoins du service, il sera possible de travailler aussi de 16h00 à 18h00.

Lettre manuscrite et curriculum vitae avec photo doivent être adressés au:
GIAP - case postale 2056 - 1227 Carouge

Cuisine Scolaire de Vandœuvres

Cherche

Aide de Cuisine

Pour la rentrée scolaire 2002 (26 août 2002)

à temps partiel

de 11h à 14h

Suisse ou permis valable

Renseignements au 079/434.90.19

Gymnastique Seniors de Genève

Dans votre commune et dans la bonne humeur a lieu tous

les mardis de 16h20 à 17h20

un cours de gymnastique pour les plus de 55 ans dans la salle de l'école de Vandœuvres (fr. 55.- par trimestre).

N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement : Mme Micheline Gueissaz ☎ 022/345.06.77.

COMMUNES ... Comme une ... Comme une ECOLE

L'Association *Communes Ecole* propose des cours pour adultes, adolescents et enfants dans des domaines très variés tels que :

ARTS, CULTURE, DÉTENTE, INFORMATIQUE, LANGUES et SPORTS
(plus de 60 cours au programme)

Ces cours ont lieu principalement du **lundi au jeudi** au Collège de Bois-Caran à Collonge-Bellerive,
en général **dès 16h.**

mais aussi dans différentes communes de la rive gauche,
le matin ou l'après-midi.

Ces cours sont répartis en 3 périodes de 10 semaines. Grâce au soutien du DIP et des communes membres (dont la vôtre) les tarifs de ces cours sont très raisonnables.

Le programme complet est à votre disposition auprès de votre mairie ou sur demande, auprès de notre secrétariat. Il est distribué trimestriellement sous forme de « tous ménages ».

Informations :

Adresse : Communes-Ecole, ch. Bois-Caran 40
1245 Collonge-Bellerive

Secrétariat : mardi 13h-16h (dès septembre aussi le jeudi 9h-12h)

E-mail : commune.ecole@etat.ge.ch

Site Internet: ww.communes-ecole.ch

Agenda

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

BIBLIOBUS

Un jeudi par mois, le Bibliobus est à votre disposition au centre communal, de 15h. à 16h30. Voici le calendrier 2002 :

11 juillet 8 août 3 octobre 28 novembre

BILLETS POUR EXPO.02

Nous rappelons aux personnes ou familles qui ont commandé des billets pour Expo.02 en bénéficiant de l'offre faite par la commune au mois de décembre 2001 que ces derniers sont à leur disposition à la mairie. **Le délai pour les retirer est fixé au 30 juillet 2002.**

CARTES DE COMMUNIER

Ces cartes sont délivrées gratuitement à la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie. Elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex.

Informations communales

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Mairie ☎ **022/750.14.18** www.vandoeuvres.ch.

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

Etat-civil (depuis le 1^{er} janvier 2001) :

Mairie de Coligny - 24, route de la Capite ☎ **022/737.49.49**

Voirie ☎ **022/750.23.15**

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h. **de mi-mars à décembre**

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : s'adresser à la mairie

Service du feu ☎ **022/750.23.15**

Capitaine Thierry Pradervand, commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandoeuvres

Poste de Vandoeuvres ☎ **022/750.12.30**

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 8h15-11h45 et 14h30-17h45
samedi : 9h00-11h00

Ecole enfantine et primaire 4, route de Pressy ☎ **022/750.22.17**

Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ **022/750.10.01**

Garderie *La Tanière de l'Eveil*, 2, route de Pressy ☎ **022/750.14.08**

Association Koala, 47, route de Mon-Idee ☎ **022/349.30.66**

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ **022/320.25.11**

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022/420.20.00**

CASS (Centre d'action sociale et de santé) Mme C. Lauper entre 14h00 et 15h00 ☎ **022/855.07.75**

Cartes d'identité délivrées à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00
ou sur rendez-vous ☎ **022/750.14.18**